Vingt-neuvième dimanche du Temps ordinaire

Lectures : Is 45, 1. 4-6 ; 1 Th 1, 1-5b ; Mt 22, 15-21

« Cette effigie et cette inscription, de qui sont-elles ? »
(Mt. 22, 20)

Chers frères et sœurs, avez-vous voté ? Oui, je vous demande : sur laquelle des huit propositions, votre préférence s'est-elle portée ? Si vous ne voyez pas de quoi je parle, c'est que probablement vous ne comptez pas parmi les dix millions de personnes – dix millions, ce n'est pas rien – qui ont donné leur avis.

En effet, la Banque centrale européenne, la BCE, vient de clore il y a quelques jours la consultation publique au cours de laquelle nous étions tous invités à déposer notre avis sur les propositions de graphisme pour la nouvelle série de billets qui dans quelques mois se retrouveront dans vos porte-monnaie[1].

Preuve, s'il en est que, d'hier à aujourd'hui, de la Palestine du premier siècle à l'Europe du vingt et unième, l'imagerie monétaire n'a jamais laissé personne indifférent.

« Cette effigie et cette inscription, de qui sont-elles ? » Ce ne sont ni l'esthétique ou la symbolique de l'effigie, ni le sens de l'inscription qui intéressent aujourd'hui le Seigneur. Il y a quelque chose de bien plus profond qui se joue dans la question, rien moins qu'innocente, posée par Jésus aux pharisiens.

Car l'existence même de la monnaie repose sur la confiance. Et même plus que cela, on peut dire que la monnaie exige la foi. Et aujourd'hui encore plus qu'hier. Autrefois, la monnaie métallique était censée porter sa propre valeur – encore fallait-il que l'on n'en traficote pas l'alliage ni qu'on en rogne les bords –, mais aujourd'hui, qu'est-ce qui me garantit que le rectangle de papier que je tiens dans la main a vraiment la valeur du chiffre dont il est imprimé ? Y a-t-il quelqu'un parmi nous qui est récemment allé s'enquérir des garanties que la BCE donne pour la valeur faciale de chacun des billets qu'elle émet ? Qu'est-ce qui me l'assure, sinon que j'y crois !

[1] www.ecb.europa.eu/euro/banknotes/future_banknotes/html/index.fr.html#design

C'est pourquoi la théorie monétaire porte en elle une dimension quasi religieuse, dont nous n'avons peut-être pas conscience, mais qui lui est indispensable, et qui peut en pratique porter une concurrence redoutable au Dieu vivant et vrai.

Les économistes parlent des *espèces monétaires*, comme les théologiens des *espèces eucharistiques*. Et malheureusement, les premières reçoivent parfois plus de respect et de considération que les secondes. En se faisant signe efficace d'une réalité immatérielle, mais ô combien réelle dans notre monde, la monnaie a pour ses théoriciens une valeur quasi sacramentelle.

Et « cette effigie et cette inscription, de qui sont-elles ? » Pour garantir cette foi dans la monnaie, on y gravait volontiers la représentation d'une divinité ou d'un être divinisé, l'empereur ou le roi. C'est pour cela que le faux-monnayage a longtemps été assimilé à un crime de lèse-divinité ou de lèse-majesté. Comme l'écrit un auteur, « l'image monétaire, un peu grâce à son relief, c'était comme une statue portative, support d'un culte subtilement obligatoire, culte individuel, voire collectif[2] ».

Ainsi, au-delà de l'interprétation la plus répandue du "Rendez à César ce qui est à César", ce n'est pas sur le terrain du pouvoir, légitime ou non, que le Seigneur se place ici. Mais sur celui, bien plus important, bien plus radical, de la foi. Aux pharisiens, comme à nous, il demande : « À qui donnes-tu vraiment ta foi ? En qui ta confiance est-elle vraiment placée ? »

Mais alors ce pharisien, que fait-il donc avec une petite idole dans sa poche ? Il prétend adorer jalousement le Dieu unique et il porte un dieu concurrent dans sa bourse, sur son cœur ? « Cette effigie et cette inscription, de qui sont-elles ? » Oui, rends-la à celui qui l'a faite, rends-la à César ! Que fait cette idole dans ta main ? Ce n'est donc pas seulement au sens figuré que saint Paul met en garde les Colossiens contre l'avarice qui est une idolâtrie (Col. 3, 5b), mais au sens propre : celui qui amasse l'argent non seulement s'en fait une idole, mais il a d'abord commencé comme un collectionneur de petites idoles dans lesquelles il a placé sa foi.

Chers frères et sœurs, n'aimons pas l'argent. Bien sûr, c'est un outil nécessaire dans nos sociétés, mais n'en faisons pas notre idole, même et surtout en pratique. Gardons notre liberté pour, comme nous y a invités la collecte, la prière d'ouverture de cette messe (*Omnípotens sempitérne Deus, fac nos tibi semper et devótam gérere voluntátem, et maiestáti tuæ sincéro corde servíre*), pour toujours porter au Dieu tout-puissant, vivant et vrai une volonté aimante et empressée et servir sa majesté, sa grandeur, d'un cœur sincère, d'un cœur dégagé de toute idole bien

[2] Jean Carbonnier, *Flexible droit*, 10e édition, Paris, LGDJ, 2001, p. 395.

cachée en notre sein ou dans nos portefeuilles. « Je suis le Seigneur, il n'en est pas d'autre : hors moi, pas de Dieu. » (Is. 45, 5a.) Amen.